

## Conseil d'école N°2 – Mardi 13 février 2024 – école primaire Simone VEIL

### Personnes présentes :

→ Les enseignantes et les enseignants : Mesdames Coupé, Debilde, Baumard, Maurange et Monsieur Levasseur

→ La Mairie : Mesdames Cheptou et Hoet, Monsieur Le Maire

→ Les représentantes et les représentants des parents d'élèves : Mesdames Vacher, Leduc, Marty.E, Marty C, Dehedin, Dubois

### Personnes excusées :

- M. Blancher, Inspecteur de l'Education Nationale Haute-Vienne 6

- M. Joassim (DDEN)

- Mmes Bourgès et Cluzel, Messieurs Surrier et De Araujo

- Mmes Létrange et Lacorre, M. Couégnas (excusés)

**Secrétaire de séance :** Mme Debilde Virginie

### 1) Les effectifs pour l'année scolaire 2024-2025

Notre école ne va pas être impactée par les mesures de carte scolaire, nous allons donc rester à 6 classes et un dispositif ULIS.

Les effectifs prévisionnels par niveau de classes sont les suivants :

- PS : il y a eu 7 enfants nés sur la commune en 2021

- MS : 7

- GS : 13

- CP : 12

- CE1 : 17

- CE2 : 20

- CM1 : 18

- CM2 : 15

- le dispositif ULIS accueille 12 enfants, inclus au quotidien et sur différents temps dans les classes.

La répartition sera travaillée lors des deux périodes qui restent et sera présentée lors du dernier conseil d'école.

### 2) Les évaluations nationales

Afin de permettre aux enseignant(e)s d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe, les élèves ont été évalués en français et en mathématiques.

Ces évaluations ont eu lieu en septembre 2023 pour les classes de CE1, CM1 et, en septembre 2023 et en janvier 2024 pour les élèves de CP.

Pour les CP, les points à travailler sont les suivants : la résolution de problème (une séquence d'apprentissage mise en place tous les mercredis depuis septembre, ainsi qu'un travail plus approfondi en maternelle), la reconnaissance des lettres (essentiellement le B, D, P, Q) et l'écriture de syllabes et mots (d'où l'utilisation de différentes méthodes pour aider les élèves : signes Borel Maisonny, alpha)

Pour les CE1, les points à travailler sont les suivants : en mathématiques comme toujours la résolution de problèmes mais aussi le calcul (additionner et soustraire) ; en français, la lecture à haute voix (travailler la fluence) et l'orthographe (écrire des mots).

Les notions mathématiques sont approfondies davantage et des dictées sont réalisées quotidiennement.

Pour les CM1, les points à travailler sont les suivants en mathématiques : mémoriser des faits numériques (les tables de multiplication), la multiplication, poser et calculer.

Mme Baumard et M. Levasseur ont précisé qu'il n'y avait pas d'exercice de géométrie et de mesure.

Les résultats sont bons. Les points à travailler n'avaient pas encore été vus ou revus en classe, ce qui explique cela.

En français, un seul point est à consolider : les constituants de la phrase.

Mme Baumard et M. Levasseur ont précisé qu'il n'y avait pas d'exercice de production d'écrit.

### 3) Sécurité et santé

- un deuxième exercice incendie a été effectué le 26 janvier 2024
- un exercice de confinement risques majeurs a été effectué le lundi 13 novembre 2023
- un exercice de confinement en cas d'intrusion, d'attentat (se cacher) a été effectué le vendredi 24 novembre 2023
- un deuxième exercice en cas d'intrusion, d'attentat a été effectué le vendredi 2 février 2024 mais cette fois en s'enfuyant

Les brises vues mis en place par les services techniques sont efficaces.

Il ne reste plus qu'à mettre ceux dans la classe de M Couégnas et un petit dans la classe de Mme Maurange.

### 4) Projet d'école en cours

**Volet 1 → les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves**

→ **vivre ensemble ou éducation morale et civique**

- mise en place de deux groupes de récréation le matin

10h30-10h45 classes de PS/MS, GS/CP, CP/CE1

10h45-11 classes de CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2

pour favoriser un espace plus grand de jeux aux enfants

→ 3 après-midis sans ballon pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

→ pas de ballon pour les classes de PS/MS, GS/CP, CP:CE1 à toutes les récréations, mise en place d'une boîte à billes collective, de rubans (pour les jeux collectifs : éperviers, tomate-ketchup, le facteur)

→ les règles mises en place sont identiques lors des temps péri-scolaires

**Volet 2 → les apprentissages et les parcours des élèves : favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive**

- l'inclusion des élèves du dispositif Ulis au sein des classes a été élargie à davantage de matières

- l'inclusion des élèves du dispositif Ulis au sein des activités périscolaires (spectacle des TAP de Noël)

**Volet 3 : les parcours spécifiques**

→ **parcours citoyen**

- projet commun « égalité femmes-hommes » avec la Mairie et le temps périscolaire sur le thème du sport au féminin en lien avec l'actualité et des jeux olympiques

Un travail sera réalisé dans toutes les classes.

Mme De Cateu (du planning familial) viendra faire une intervention dans les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 sur ce thème avec un prolongement sur la cour de récréation.

Les interventions auront lieu les 21 et 26 mars et le 4 avril et dureront 1h30 à 2h

- permis piétons pour tous les élèves de CE2 et les élèves de CM1 de Mme Baumard et intervention de la Maïf (sous la forme d'un quiz après les vacances de février)

→ **parcours d'éducation artistique : participer à des spectacles vivants**

- théâtre de l'Union, spectacle « glou glou les larmes » pour les classes de GS/CP et CP/CE1

un espace spécial a été aménagé afin de créer une proximité entre les acteurs et le public, à l'intérieur du théâtre

- spectacle de Noël, offert par Farandole, à toutes les classes

→ **parcours éducatif de santé et parcours citoyen**

- le cross organisé par l'USEP a été annulé à cause des conditions météorologiques

- l'accueil en mouvements pour les élèves de PS/MS (accueil dans la salle des fêtes) a débuté en novembre et il se poursuit pour les élèves du dispositif Ulis

- séquence d'apprentissage sur le savoir rouler (à vélo) pour la classe de CE1/CE2

- école dehors pour la classe de PS/MS (les différents domaines de compétences sont travaillés en fonction des sorties) un mercredi sur deux

- projet randonnée pour les classes de GS/CP et CP/CE1

- randonnée à la porte de mon école : « réalisation » d'un chemin de randonnée (avec guide papier) par toutes les classes de l'école (avec l'aide de l'usep) → mise en route du projet en période 4 et finalisation en période 5 avec la création d'une boîte à topoguides à la salle des fêtes ou à la mairie

- projet escrime pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : les lundis, débute en période 4 (10 séances au total)

**Les 3 volets réunis :**

- voyage scolaire à St Pardoux de 2 jours et 1 nuit pour les classes de GS/CP et CP/CE1 et les enfants du dispositif ULIS inclus dans les 2 classes, le jeudi 16 et le vendredi 17 mai

- voyage scolaire de 5 jours à Meschers pour la classe de CE1/CE2 et les enfants du dispositif ULIS inclus dans la classe, du lundi 13 au vendredi 17 mai

- zoo du Reynou pour l'ensemble des élèves du dispositif ULIS : tout au long de cette année les enfants étudient les animaux du monde (devinettes du matin, lecture de documents, lecture d'albums dont « Le loup qui voulait faire le tour du monde »)
- zoo de Beauval pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 et les enfants du dispositif Ulis inclus dans la classe, le vendredi 21 juin
- classe de PS/MS en attente (cela pourrait être soit la visite d'un jardin remarquable/exceptionnel, soit la visite des jardins de l'Orme)

### **5) Comptes OCCE et bilan 2022-2023**

Dépenses depuis septembre 2023 :

- cotisation USEP (CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) : 434,40
- théâtre Union (GS/CP, CP/CE1) : 172
- spectacle de Noël : 500
- achats multiples : 107,89
- arrhes pour les différents voyages scolaires (GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) : 2683

Entrées depuis septembre 2023 :

- cotisations coopérative : 821
- vente des photos : 1162,80
- subventions Farandole (fête de l'école + spectacle de Noël) : 1500
- participations financières des familles pour le voyage de Meschers : 1245

### **6) Événements organisés par l'association Farandole**

événements qui ont eu lieu :

- vente de madeleines
- vente de sapins
- spectacle de Noël, mercredi 20 décembre, pour les élèves de PS au CM2 : 2 spectacles (un pour les PS/MS, GS/CP, CP/CE2 et un pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2)
- boum, vendredi 15 décembre, pour les élèves de CE2 au CM2 et photos avec le père-noël pour les PS/MS, GS/CP et CP/CE1
- vente de foutes (le thème choisi pour la réalisation des dessins par les enfants est l'océan)
- d'autres événements à venir : vente de chocolats (de l'atelier pâtisserie à Feytiat), soirée « une soirée en or » organisée le 23 mars 2024, l'opération plantes

La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin 2024.

### **7) Activités périscolaires : TAP (Mme HOET Sarah)**

L'accueil périscolaire a proposé plusieurs activités depuis septembre 2023.

Les enfants ont pu participer et s'initier aux activités suivantes : tennis, foot, tissage, point de croix, lire et faire lire, cup song, danse, percussion, atelier carton, jeux collectifs, jeux de balles, langue des signes, jeux d'opposition ainsi qu'à des activités manuelles (préparons Noël, peinture, collage, découpage...)

Mme Bonneau a proposé différentes activités lecture dans le cadre de « lire et faire lire » dont une lecture avec un kamishibai lors de la fête périscolaire de Noël.

Un spectacle à Noël a pu faire découvrir aux parents certaines activités pratiquées par les enfants. (Contes, cup-Song, danse géométrique)

Un concert chant-signes a été offert par la municipalité afin de faire découvrir la langue des signes aux enfants.

→ Projet pour 2024 :

Un spectacle aura lieu le vendredi 12 avril.

Au programme les enfants pourront nous faire découvrir ce qu'ils ont fait pendant les TAP de Mars et avril.

Lecture de contes australiens accompagnée d'un musicien jouant du didgeridoo, saynètes pour de rire, théâtre de marionnettes, chorégraphie avec un parachute, chorégraphies sportives.

Sur le thème « vos enfants ont du talent » ceux qui le souhaitent pourront faire la fermeture du spectacle en

jouant d'un instrument, ou chant, danse, expo dessins, peinture etc...

Afin de reverdir la cour et pour donner suite à une demande du Conseil Municipal des Enfants, un atelier jardin sera proposé aux enfants en partenariat avec Mme Coupé, le CME et l'accueil périscolaire. (Plantation de petits fruitiers, fleurs, aromatiques, ...) à partir de début mars.

Fabrication d'une boîte à livres pour enfants par Maddy.

La dernière période sera consacrée aux sports (tchoukball, baseball, rugby, basket, handball, foot, pétanque, etc....)

Un goûter et des olympiades sont prévus sur le temps périscolaire fin juin.

L'équipe du service périscolaire remercie l'association farandole pour les différents achats de jouets aux bénéfiques des enfants ainsi que la municipalité qui nous a permis d'organiser une belle fête périscolaire de Noël et qui nous soutient dans nos projets.

### **8) PEDT (Projet Educatif Développement Territoire)**

Ce dernier est revoté tous les 3 ans (2024) afin de déterminer les rythmes scolaires : 4 jours ou 4 jours et demi.

La commune de Boisseuil a fait le choix de rester sur la semaine à 4 jours et demi.

La commune d'Eyjeaux est rattachée à la commune de Boisseuil pour l'accueil du mercredi après-midi et des vacances scolaires. Le rythme de l'école est donc lié à celui de l'école de Boisseuil.

Vote pour la semaine à 4 jours ou à 4 jours et demi : 6 personnes pour l'école à 4 jours, 4 pour l'école à 4 jours et demi et 3 personnes se sont abstenues.

L'école d'Eyjeaux reste ainsi à 4 jours et demi.

### **9) Questions parents**

→ **Ecole** : pas de questions


→ **Mairie** : pas de questions

La séance est levée à 19h15

Secrétaire de séance : Virginie Debilde



Présidente de séance : Esther Maurange



## LE VOTE DU CONSEIL D'ÉCOLE

<b>Date</b> : 13 février 2024	<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>École</b> : primaire Simone Veil à Eyjeaux
-------------------------------	----------------------	---

NOMS	VOIX DÉLIBÉRATIVES	Nbre de voix	Présents	Excusés	Absents	
Maurange Esther	Le Directeur : Président (1)	1	X			
M. Roux	Le Maire ou son représentant	1	X			
Mme Cheptou	Un Conseiller municipal	1	X			
M. Joassim	DDEN	1		X		
<b>Les professeurs de l'école</b>						
Levasseur Julien	Enseignant CMI-CM2	1	X			
Baumard Stéphanie	Enseignante CE2-CM1	1	X			
Couégnas Fabrice	Enseignant CE1-CE2	1		X		
Lacorre Damia	TRS classes GS/CP et CE1/CE2 Un seul vote par classe			X		
Debilde Virginie	Enseignante CP-CE1	1	X			
Maurange Esther	Enseignante GS-CP (1) Le Directeur ne vote qu'une fois		X			
Coupé Mélanie	Enseignante PS-MS	1	X			
Lérange Virginie	Coordonnateur dispositif ULIS	1		X		
<b>Les Représentants des Parents</b>						
Mme Vacher	7 Représentants des Parents votent (7 classes sur l'école)	1	X			
Mme Leduc		1	X			
Mme Marty E		1	X			
Mme Marty C		1	X			
Mme Dehedin		1	X			
Mme Dubois		1	X			
M. Surrier					X	
M. De Araujo					X	
Mme Cluzel					X	
Mme Bourgès					X	
		<b>RÉSULTATS</b>	17 (4 absents)	<b>Pour 4</b>	<b>Contre 6</b>	<b>Abstention 3</b>

# PROCÈS-VERBAL

## de la réunion du Conseil d'École primaire Simone VEIL à Eyjeaux

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 13 février 2024 sous la présidence de Mme la Directrice de l'école Esther Maurange

13 membres étaient présents sur les 17 membres composant le Conseil d'École.  
(voir fiche de scrutin jointe)

Vu le décret n°788 du 6 septembre 1990 modifié par le décret n°91-383 du 22 avril 1991 :Vu le rapport présenté par Mme Maurange Esther, la Directrice de l'école.

la Directrice de l'école



---

Résumé du rapport présenté : vote des rythmes scolaires

---

Après en avoir délibéré :

Résumé de la délibération : la situation reste à l'identique (école sur 4 jours et demi)

(rédaction de l'avis de la décision : voir fiche de scrutin joint)

---

Fait à Eyjeaux, le 11 mars 2024

Le Directeur, Président du Conseil d'École



Formulaire à transmettre avant le 22 mars 2024 à l'IEN de circonscription

Commune : Eyjeaux

Ecole : primaire Simone Veil

**Organisation demandée**

- Cadre général (9 demi-journées, dont le mercredi matin / journées de 5h30 maximum)
- Cadre dérogatoire
- 9 demi-journées, avec au moins une journée de plus de 5h30
  - 8 demi-journées dont 5 matinées
  - 8 demi-journées (4 jours)
- sous réserve de production d'un PEDT

**Horaires de classe demandés**

	Matin		Après-midi	
	Entrée en classe	Sortie de classe	Entrée en classe	Sortie de classe
Lundi	) 9h	→ 12h	) 13h30	→ 15h45
Mardi				
Mercredi				
Judi	) 13h30	→ 15h45		
Vendredi				
Samedi	PAS CLASSE			

**Propositions (conseil d'école ET commune pour le cadre dérogatoire) – Pièces à joindre**

- Procès-verbal du conseil d'école
- Demande de la commune

**Organisation prévue pour les transports scolaires**

Tobnique

**Avis de l'IEN de circonscription**

Date de transmission : 11/03/2024

Signature : 